



IL FAUT DIRE STOP

Après trois assassinats entre détenus et de nombreuses agressions sur le personnel, à quel moment allez-vous prendre conscience qu'il y a un vrai problème au CD2 nord ? La CGT vous pose la question. Quand allez-vous faire un véritable travail pour que ces violences cessent ?

Ce n'est pas en restant dans votre bureau à surveiller la courserie par caméras interposées ou encore en quittant tous les jours l'établissement pour aller récupérer vos enfants à l'école que les choses vont changer Mr le directeur de la Détention.

Faites votre boulot correctement ! Faites un boulot en équipe ! Cet établissement est un véritable bordel organisé sur tous les points. A croire qu'il n'y a pas de chef d'établissement. Les surveillants sont livrés à eux même. On arrive au point où il n'y a même pas de 1er surveillant pour faire l'appel certain jour...

Le CD2 nord est un régime différencié où l'affectation des détenus doit faire l'objet d'une procédure. Pourquoi il n'y a pas de CPU pour l'affectation des détenus aux CD2 Nord ? Pourquoi il n'y a pas de réunion entre les encadrants et la direction pour affecter les détenus au sein de ce quartier ? Pourquoi les détenus de ce quartier n'ont aucune activité ? Pourquoi systématiquement le détenu sortant du quartier disciplinaire se retrouve au CD2 Nord ?

Mr le chef d'établissement, Mr le directeur de la détention, Mr le chef de la détention, la CGT vous pose la question. A quoi servez-vous? Le CP de Baie-Mahault a un véritable problème de gestion. On dirait l'armée Mexicaine.

Chacun fait ce qu'il veut parmi les encadrants ! Heureusement que le personnel de surveillance est là pour palier à vos manquements...

Combien de décès et d'agressions il vous faut encore pour que vous preniez en compte la problématique ?

La CGT a cherché dans le dictionnaire un mot pour vous qualifier, malheureusement elle n'a pas trouvé tellement votre incurie est grande. Force est de constater que vous n'êtes pas en capacité de gérer cet établissement ainsi que le personnel dont vous êtes responsables ! Dans ce cas, on ne vous retient pas !

Le lundi 17 janvier 2022

Le secrétaire Régional